



ENGAGÉ·ES AU QUOTIDIEN

Déclaration FSU 35 CSA-SD du 21 mars 2023

Monsieur le DASEN, mesdames, messieurs les membres du CSA-SD

C'est dans un contexte de déni de démocratie que se déroule cette instance de dialogue social permettant de préparer la rentrée 2023 dans le département. A l'heure où le gouvernement tente de faire passer par la force une réforme des retraites à laquelle s'oppose l'immense majorité de la population, les élus·es de la FSU35 apprécient que ces travaux se déroulent dans une volonté partagée de dialogue et d'écoute avec les services de la DSDEN d'Ille-et-Vilaine. Gageons que l'habitude d'échanger lors d'un groupe de travail préparatoire à ce CSA-D est une pratique qui perdurera longtemps comme un signe que, malgré la volonté gouvernementale, le dialogue social n'est pas encore mort. La FSU35 remercie également les personnels de la DSDEN et Madame la secrétaire générale pour la qualité des documents et du dialogue durant les groupes de travail.

Cette année scolaire s'avère particulièrement éprouvante pour l'ensemble des personnels :

- Avec l'imposition de la contre-réforme des retraites dictée par une idéologie néolibérale rejettant un juste partage des richesses, augmentant les inégalités entre les hommes et les femmes, ce qui touche particulièrement nos professions très féminisées.
- Avec les mensonges gouvernementaux sur la revalorisation des salaires conduisant à la construction du pacte, machine à écraser les statuts des enseignant·es et à les faire travailler plus et plus mal, en niant ce que montrent les enquêtes institutionnelles à savoir que les professeur·es ont une charge de travail très lourde, près de 43h par semaine, et sont dans un état d'épuisement avancé.
- Avec l'attaque contre le collège et le démantèlement de la technologie pour faire avancer un peu plus l'école des savoirs fondamentaux qui sera l'école du tri social.
- Avec l'entêtement à maintenir un fonctionnement du lycée et du bac qui met les élèves et les personnels en souffrance au nom de la logique de sélection imposée par Parcoursup.
- Avec l'ambition de détruire l'enseignement professionnel, à exclure les jeunes du système scolaire le plus tôt possible, encore une fois au nom de l'idéologie

du tri social.

- Avec la volonté toujours plus grande de réduire les moyens du premier comme du second degré en supprimant toujours plus de postes dans les établissements.

La FSU rappelle qu'elle s'oppose catégoriquement à tout ce qui vient d'être décrit.

Et c'est dans ce contexte écrasant que les élus·es de la FSU35 se sont attaché·es à vous faire la demande de créer 36 postes en collège et 13 en lycée.

Dans les collèges, la balance entre les suppressions et créations de postes est quasiment à l'équilibre (solde -1 poste) uniquement du fait des 3 créations ULIS dont nous nous félicitons par ailleurs. Comme nous l'avions prévu, la Technologie représente le gros volume des pertes d'emplois avec 40 % des suppressions alors qu'il n'y a toujours aucun texte au BO depuis les annonces ministérielles il y a 2 mois et demi. « Seulement 5 postes » nous direz-vous « et tous vacants », c'est sans compter ce qui ne peut paraître dans les documents : un nombre considérable d'heures perdues dans tous les établissements assurées par des contractuel·les qui, pour une partie, ne seront plus employé·es. Tout se fait à moyens constants : c'est sans doute ce qui fait dire au ministre qu'il valorise la Technologie. Alors dans certains collèges, on bricole pour récupérer des heures : on regroupe des élèves de 5^e et 4^e en langue vivante en Allemand pour gratter 2,5h au détriment de l'intérêt des enfants et des collègues qui iront compléter leur service dans un autre établissement.

Une chose est claire, il n'y a aucune ambition ministérielle pour le collège et ses élèves.

Le bilan du département fait aussi apparaître une multiplication des compléments de service. En lycée, certains collègues se retrouvent à devoir effectuer des compléments de service pour un volume horaire faible, ce qui n'est pas sans dégrader leurs conditions de travail. Dans le même temps, on constate que les chef·fes d'établissement imposent presque systématiquement 2 heures supplémentaires aux collègues voire plus encore pour celles et ceux qui bénéficient de pondérations. Cela a des conséquences délétères, évidemment en terme de fatigue générée, mais également en terme de possibilité de mutation. Il devient quasiment impossible d'entrer dans l'académie ou de changer d'établissement. Par ailleurs, on constate également les effets de la réforme du lycée. Certaines disciplines sont en souffrance et sont davantage frappées par les suppressions que d'autres (SVT, SI, Eco-gestion). Cette mise en concurrence entre disciplines est inacceptable et met à mal la stabilité des postes.

Attardons-nous un instant sur les stagiaires : 126 sont positionné·es, pour le moment, dont la moitié en collège. Le volume d'heures total est, tenez-vous bien, de 1368 ! Cela équivaut aux dotations horaires de 3 collèges de 400 élèves ou à 76 ETP de certifié·es !

Leur formation nécessaire ne peut à elle seule justifier ce volume. Les stagiaires sont donc bien une variable RH et qui peut s'en satisfaire ? Personne. Ces 76 ETP sont autant de postes non mis au mouvement.

En ce qui concerne les lycées professionnels, le document met en avant un solde positif pour les PLP avec 13 créations et 9 suppressions. Certes sur le papier, la situation semble pour cette année favorable. Cependant, il faut souligner que certaines de ces créations sont en fait des transformations en postes spécifiques nationaux ou académiques. La création de postes à Dol de Bretagne suite au déploiement de la filière coiffure ne doit pas faire oublier les fermetures dans d'autres lycées et filières.

Par conséquent les moyens sont en baisse en Lycée Professionnel. Le solde positif est lié à la montée en charge des ouvertures décidées les années précédentes. Cette année la carte des formations est pauvre : il n'y a qu'une seule ouverture sèche au LP de Tinténiac, sur un poste Ulis. La FSU dénonce le manque d'investissement sur la voie Professionnelle, alors que les effectifs augmentent.

Enfin, nous souhaitons vous rappeler notre préoccupation concernant des établissements dans lesquels les méthodes de management de personnels de directions mettent à mal les équipes. De nombreux collègues sont dans des situations de souffrance et de mal-être au travail. Ces situations mettent énormément de temps à être prises réellement en compte par la DSSEN ou le Rectorat. Autant de temps perdu où les souffrances se poursuivent, ce qui nous est intolérable.

Nous vous indiquons que nous sommes extrêmement vigilants quant aux dérives managériales de certains personnels de directions et que nous accompagnons et accompagnerons tous les personnels qui nous signaleront ces comportements inacceptables.